



UNION REGIONALE
DES SYNDICATS
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
URSEN CGT

UNION LOCALE CGT
RENNES SUD EST
5, rue de la SAUVAIE
35000 RENNES

FEDERATION DE
L'ÉDUCATION, DE
LA RECHERCHE ET
DE LA CULTURE

Déclaration CGT au Comité Technique Académique de Rennes

du 28 janvier 2019

Madame le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Les élections professionnelles dans l'Éducation nationale se sont terminées jeudi 6 décembre après une semaine de scrutin chaotique.

Alors que cette période de vote a débuté par de graves dysfonctionnements obligeant le ministère à suspendre le vote pendant plusieurs heures, les collègues se sont tout de même mobilisé-e-s afin de pouvoir exercer le plus sereinement possible leur droit de vote. Aussi, il conviendra dès à présent de vérifier que nos collègues AED, AESH et l'ensemble des personnels contractuels disposent d'une adresse académique viable.

La CGT Éduc'action a gardé sa représentativité au Comité Technique Ministériel et bien entendu au CTA de l'académie de Rennes.

Elle se maintient dans tous les corps où elle avait des élu-e-s paritaires et obtient, pour la première fois de son histoire un siège à la Commission paritaire nationale des Certifié-e-s et à la CAPA de notre académie.

Les résultats obtenus dans notre académie par notre organisation indiquent clairement un développement du vote CGT Éduc'action parmi nos collègues. Cela indique que le travail de terrain quotidien de nos militant-e-s, nos revendications et notre projet d'École rencontrent un écho favorable auprès de tous les personnels de l'Éducation nationale.

Aujourd'hui, la répartition ministérielle des moyens de la rentrée 2019 nous alarme encore plus que celle préparant la rentrée 2018, déjà marquée par la dégradation des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves dans les collèges et lycées. Nous faisons toujours face à une politique d'austérité assumant la ligne du comité action publique 2022 mis en œuvre par le gouvernement, qui a pour objectif principal de procéder à une réduction drastique des dépenses publiques. La volonté de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat s'est concrétisée pour notre ministère par la suppression de 2450 postes dans le second degré, auquel il faut ajouter les 400 postes d'administratifs (-14 pour l'académie de Rennes).

Lors du CTM du 19 décembre, la présentation des moyens attribués au second degré, à la rentrée scolaire 2019, s'est avérée particulièrement scandaleuse. En effet, tout a été fait pour masquer les suppressions de postes dans le second degré. Pour cela, le ministère a réinjecté l'équivalent de 2085 ETP en heures supplémentaires (37 530 heures supplémentaires en plus à répartir entre les académies).

Ce tour de passe-passe lui permet d'afficher une baisse de seulement 365 ETP pour la rentrée 2019. Cette manœuvre était finalement assez prévisible puisque Blanquer avait annoncé sa solution miracle pour compenser les suppressions de postes dans le secondaire et augmenter les salaires : imposer une deuxième heure supplémentaire aux enseignant-e-s du second degré.

De plus, force est de constater que la volonté non dissimulée des pèlerins qui nous gouvernent, est belle et bien de continuer à nous asséner des coups de bâton en termes de restrictions budgétaires, nous désorientant davantage dans nos métiers qui peinent à retrouver du sens. Il en va de même, pour l'équilibre de nos vies en termes de revalorisation salariale et donc de pouvoir d'achat au regard du maintien interminable de la valeur du point d'indice et du rétablissement du jour de carence pour les agents de la Fonction publique. Depuis son intronisation, le président Macron pilote le pays telle une entreprise du CAC 40, pour l'unique minorité des premiers de cordée qui l'ont élu dans l'attente d'un retour sur investissement mérité, après les cadeaux alloués au titre du CICE, par la disparition de l'ISF, leur permettant quelques escapades en paradis fiscaux.

Aussi, la grande tartufferie de ce début de siècle et de ce nouveau mandat présidentiel surtout a été de croire que le citoyen français resterait aveugle et/ou docile longtemps sans qu'il ne manifeste légitimement sa colère, vêtu de jaune et/ou armé de stylos rouges. La crise dans laquelle est plongé notre pays reste sans précédent et nous préoccupe quant à son issue dont nous savons par contre d'ores et déjà que les solutions ne seront pas apportées dans cette instance, où la politique laisse sa place à l'expertise technique. Juste retour de bâton !

Pourtant, les choix de pilotage pour la rentrée prochaine dans notre académie au regard du scénario proposé dont l'issue ne sera certainement pas à long terme un happy end hollywoodien, ressemblera plutôt à une catastrophe pour bon nombre d'établissements publics, les lycées en particulier, en termes de dégradation des conditions de travail car les heures supplémentaires richement abondées dans ces EPLE ne pourront pas être absorbées en plus de celles déjà largement distribuées et devront être compensées par une hausse de recrutement de personnels précaires. Ainsi, les suppressions de postes, favorisées par les mises en œuvre des réformes des lycées, seront effectives dans les établissements du second degré. Dès lors la grande mobilité tant attendue et espérée pour mieux mettre un coup d'arrêt au statut du fonctionnaire plongera un peu plus sur les routes, n'en déplaise à notre planète, des collègues étirés entre plusieurs établissements pour celles et ceux qui auront encore le privilège d'avoir un emploi durable fixe, ou contraint-e-s de subir une mutation au regard de leur fonction sans assurance d'une proximité géographique de leur domicile. Par décence et respect pour nos collègues contractuel-le-s nous n'évoquerons pas leur avenir plus qu'incertain dans un futur proche au sein de notre École. En attendant, madame le Recteur, il serait bon toutefois de penser à rembourser les frais de déplacements de nos collègues AESH, toujours en attente depuis un an, bien que certain-e-s ont depuis traversé-e-s la rue pour trouver un travail digne de ce nom.

Pour les autres, la CGT Éduc'action sera à leurs côtés le 6 février prochain pour une véritable reconnaissance de leur métier en termes de salaires, de statuts et d'emplois.

Les conditions d'apprentissage de nos élèves n'échappent pas non plus à cette casse programmée du système éducatif français, car le gouvernement n'a pas l'ambition de l'émancipation de chaque jeune et n'est pas décidé à y consacrer les moyens nécessaires.

Pour exemple, les ouvertures de spécialités ont été travaillées en 3 pôles qui finalement reproduisent la logique des séries (un pôle littéraire, un pôle sciences politiques et sociales et un pôle scientifique) et le soi-disant libre choix des élèves et la fin des séries n'étaient qu'un leurre, comme la CGT Éduc'action le martelait et l'avait prédit.

Aussi, ce choix politique consiste à organiser une sélection à l'entrée de l'université en particulier et de rajouter des barrières aux élèves les plus fragiles pour l'accès à l'enseignement supérieur en général. La CGT Éduc'action ne cautionnera certainement pas sa mise en place en l'état.

Enfin, parce que depuis de nombreuses années, les politiques menées au service du capital par les gouvernements successifs génèrent de fortes injustices sociales, territoriales et fiscales et que le gouvernement actuel et le patronat sont restés sourds et sont responsables de la crise actuelle que le pays traverse, la CGT appelle à tenir des assemblées générales, sur tous les lieux de travail et dans tous les secteurs professionnels, pour réussir la grève et les manifestations le mardi 5 février 2019 et débattre des suites à construire dans la durée.

Merci de votre attention.